

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

4
2014

DIACHRONIQUES

GUERRE, LANGUE
ET SOCIÉTÉ

Reber – 979-10-231-0891-0



GUERRE, LANGUE
ET SOCIÉTÉ**OLIVIER SOUTET**

Présentation

HÉLÈNE BIULes traductions espagnoles de Végèce et Frontin
au xv^e siècle. Questions de lexique**SOPHIE VANDEN ABEELE-MARCHAL**Mots de guerre et guerre de mots chez Vigny : « Je m'en lave
les mains, lavez vos noms »**JOËLLE DUCOS***L'Argot de la guerre* d'Albert Dauzat, un siècle après**AVIV AMIT**La première guerre mondiale et les langues régionales
en France**GÉRARD REBER**

L'évolution de la langue militaire allemande après 1918

SAMIR BAJRIĆ & DUBRAVKA SAULAN

Le croate et le serbe entre deux terminologies militaires

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

ISBN 978-2-84050-982-0



9 782840 509820

SODIS
F387761

12 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

Diachroniques

n° 4 – 2014

Revue de linguistique française diachronique

GUERRE, LANGUE ET SOCIÉTÉ

Guerre, langue et société



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

isbn papier : 978-2-84050-982-0

PDF complet – 979-10-231-0886-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Biu – 979-10-231-0887-3

Vanden Abeele-Marchal – 979-10-231-0888-0

Ducos – 979-10-231-0889-7

Amit – 979-10-231-0890-3

Reber – 979-10-231-0891-0

Bajric Saulan – 979-10-231-0892-7

Maquette initiale : Compo-Méca

Réalisation : 3d2s – Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Présentation

Olivier Soutet

Université Paris-Sorbonne

Si, on le devine sans peine, le thème de ce quatrième numéro de *Diachroniques* a été conditionné par le centième anniversaire du début de la Grande Guerre, on constatera, à la consultation du sommaire, que seulement deux contributions lui sont directement consacrées, la décision ayant assez vite été prise d'étendre la problématique des rapports entre guerre, langue et société, et cela aussi bien dans l'espace que dans le temps. Significativement, du reste, l'ordre de ce sommaire, délibérément diachronique, place les deux contributions (d'Aviv Amit et de Joëlle Ducos) sur la guerre de 14 en position médiane, précédées de deux contributions (d'Hélène Biu et de Sophie Vanden Abeele-Marchal) portant sur les xv^e et xix^e siècles et suivies de deux autres (de Gérard Reber et Samir Bajrić et Dubravka Sualan) portant sur l'époque contemporaine.

À une exception près, la contribution d'Aviv Amit, les contributions réunies présentent d'abord un intérêt lexicologique et, peut-on même dire, terminologique, qui devrait intéresser non seulement les linguistes, lexicologues et terminologues, mais aussi des spécialistes d'histoire militaire, d'histoire politique, et même, pour l'article consacré à Vigny, d'histoire littéraire :

- lexique castillan des armes à partir des traductions espagnoles de Végèce et de Frontin (contribution d'Hélène Biu) ;
- lexique de l'armement de la France d'Ancien Régime à la fin de la période impériale chez Vigny (contribution de Sophie Vanden Abeele-Marchal) ;
- langue des Poilus (contribution de Joëlle Ducos) ;

- panorama de la langue militaire (structuration des unités, chaîne de commandement, dispositifs opérationnels) allemande depuis 1945 (contribution de Gérard Reber) ;
- lexique militaire comparé du serbe, du croate et du serbo-croate depuis l'éclatement de la deuxième Yougoslavie dans le courant des années 1990 (contribution de Samir Bajrić et de Dubravka Saulan).

Toutefois, au-delà des faits lexicaux bruts, ces articles ont une portée méthodologique, épistémologique, sociologique ou idéologique, sur laquelle nous souhaiterions insister.

La contribution d'Hélène Biu traite de problèmes traductologiques appliqués à certains termes du vocabulaire militaire latin traduit en espagnol. Les traductions visées sont celles de l'*Epitoma de re militari* de Végèce (tournant des ^{xiv}^e / ^{xv}^e siècles) et les *Stratagemata* de Frontin dans deux versions castillanes des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles. Elle fait apparaître des solutions différentes à un problème commun : comment rendre des termes référant à des réalités largement dépassées, en l'espèce de caractère militaire (armement, types d'unité, types de soldats, dispositifs tactiques) dans une langue qui cherche à signifier des réalités nouvelles, à un moment où se développe l'emploi de la poudre et des armes à feu ? Tandis que le traducteur de Végèce, Alonso de San Cristobal, ne répugne pas à l'emprunt et au néologisme, les traducteurs de Frontin, un anonyme castillan, un anonyme aragonais et Diego Guillén de Avila, y recourent peu ou pas, donnant la préférence à l'équivalent castillan déjà en place, fût-il approximatif, à la périphrase et au descriptif. L'étude d'Hélène Biu lui permet d'assortir ces observations tendancielle de portée générale de notices précieuses sur certains mots pour lesquels elle propose, certes avec prudence, d'intéressantes antédatations.

Deux autres contributions, également très riches en termes militaires spécialisés, présentent aussi un intérêt de nature géopolitique et sociopolitique. Il s'agit de celle de Samir Bajrić et Dubravka Saulan, d'une part, et de celle de Gérard Reber, de l'autre.

Samir Bajrić et Dubravka Saulan inscrivent leur étude dans la problématique plus générale du statut linguistique du serbo-croate. On sait que cette langue fut officiellement celle de la Yougoslavie royale (1918-1941) et de la Yougoslavie socialiste (1945-1991) avec, pour des raisons politiques, une prévalence accordée à la composante serbe, particulièrement sensible dans le lexique militaire. Or, la chute du communisme en 1991 entraîna une guerre civile entre la Yougoslavie (qui deviendra pour un temps assez court la République fédérative de Yougoslavie, réduite de fait à la Serbie et au Monténégro, laquelle éclatera elle-même pour donner naissance en 2006 à la République de Serbie et à la République du Monténégro), de laquelle s'est détachée la Croatie, et la Croatie en train de (re)naître sous la forme d'une République croate, comme telle dotée d'une armée. Dans ce domaine symboliquement très fort, la République de Croatie va s'attacher à promouvoir une terminologie militaire (grades, armes, opérations, etc.) aussi démarquée que possible de l'usage « serbo-croate ». Tandis que celui-ci fait une place privilégiée à l'emprunt, notamment de type latin, celle-là privilégie des mots d'origine slave.

L'histoire du vocabulaire militaire allemand depuis 1918, on s'en doute, a largement été, elle aussi, conditionnée par l'évolution des données géopolitiques en Europe depuis bientôt un siècle. D'abord, la « défrancisation » de ce vocabulaire, amorcée avant la Grande Guerre, s'accélère après 1918; ensuite et surtout, la « dénazification » du lexique et, plus encore, de la phraséologie militaire caractérise la période qui suit le Troisième Reich, même si le régime national-socialiste, loin d'être systématiquement innovant, avait largement repris des termes et expressions qui lui étaient antérieurs. Nous renvoyons, par exemple, aux lignes relatives aux termes *Oberkommando* et *Führer*, qui ne disparaissent pas mais ne survivent que dans des compositions nouvelles qui en limitent la connotation péjorative. Dans le même temps, l'insertion des forces militaires allemandes dans l'OTAN se manifeste, mais la chose est moins originale, par l'américanisation de certains termes.

Les deux contributions sur la guerre de 14 nous placent au croisement de la sociolinguistique et de l'épistémologie linguistique. L'article d'Aviv Amit s'intéresse de manière très spécifique aux progrès du standard français pendant le premier conflit mondial au détriment des parlers locaux, en l'espèce le breton, le corse et l'occitan, lesquels à la veille de 1914 sont dominants dans leurs aires respectives. La chose est si vraie qu'au début de la guerre, la pratique de l'état-major consiste à constituer des unités linguistiquement (c'est-à-dire dialectalement) homogènes, l'usage du standard ne garantissant pas une bonne compréhension des ordres par la troupe. Toutefois, cette pratique ne résiste pas aux hécatombes successives, qui imposent l'amalgame de soldats d'origine géographique et linguistique différente et, par voie de conséquence, l'usage du seul standard français. Usage que consolident vite la vie commune qui s'installe durablement dans les tranchées et l'enracinement de l'identité nationale dans la conscience des soldats. À terme rapide, ce passage d'une diglossie plus ou moins satisfaisante (par manque de maîtrise du standard français) au monolinguisme (qui voit triompher ce standard) s'étendra de la vie publique à la vie privée. Aviv Amit conclut, de manière très suggestive, sa contribution en recourant à la notion de chronotope, reprise de Mikhaïl Bakhtine. Association d'un temps et d'un lieu, le chronotope est un concept interprétatif qui permet de rapporter un processus à un mécanisme événementiel (*chronos*) concentré dans un lieu (*topos*). En l'espèce, la francisation, la période 14-18 et la tranchée.

Ainsi, la Grande Guerre a-t-elle amplifié, sinon achevé, le mouvement de systématisation du standard qu'avait engagé la politique de scolarisation quelque trente ans plus tôt.

Linguistiquement parlant, toutefois, la Grande Guerre ne signe pas seulement le triomphe du standard, elle voit aussi se développer, toujours à la faveur de la vie commune des tranchées, une « langue spécialisée », qui, très vite, va intéresser journalistes, écrivains et grammairiens et susciter nombre de publications, parmi lesquelles celle d'Albert Dauzat, de 1918,

L'Argot de la guerre, qui fournit la matière de la contribution de Joëlle Ducos. Comparé à beaucoup de publications contemporaines, le livre de Dauzat présente l'avantage de s'élever au-dessus de la simple ambition lexicographique et du seul pittoresque savoureux de telle ou telle expression. Il se fonde sur une problématisation de linguistique générale (« Qu'est-ce qu'une langue ? », « Quelle est la part de l'oral dans l'évolution d'une langue ? ») et de sociolinguistique (« Le langage est un fait social », « Quel rapport y a-t-il entre langue et argot ? ») qui conduit son auteur à s'interroger sur l'origine de *L'Argot de la guerre*, son rôle de creuset dialectal et son caractère de miroir de la conscience collective. Sous ce rapport, ce livre est de son temps, non seulement par son objet, mais par le regard qui est porté sur lui, indissociable du point de vue sociologique qui domine largement les études linguistiques au tournant des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. C'est dire qu'il demeure, au-delà de considérations un peu personnelles, liées aux engagements de Dauzat pendant la période 14-18, un ouvrage-clef pour l'étude linguistique objective du français pendant la Grande Guerre. À ce titre, il constitue plus qu'un simple témoignage pour les linguistes et historiens qui, un siècle plus tard, continuent de s'intéresser aux conséquences (socio)linguistiques de la Grande Guerre.

La contribution de Sophie Vanden Abeele-Marchal est la seule des six à s'appuyer sur des textes littéraires, en l'espèce une bonne part des œuvres de Vigny, largement occupées par les références aux guerres de la période révolutionnaire et impériale. Sans doute ne sont-ce pas les éléments techniques, phraséologiques et rhétoriques du langage militaire qui doivent ici retenir prioritairement l'attention, même s'ils peuvent intéresser l'historien du français et si Vigny lui-même ne négligeait pas d'y accorder la plus grande importance, mais la symbolique de la guerre comme motif romanesque et enjeu anthropologique : c'est donc le mot *guerre*, bien plus que les mots ou expressions du champ sémantique de la guerre, qui devient l'objet d'étude. « Conçue, écrit Sophie Vanden Abeele-Marchal, comme un principe de déplacement, à la fois extérieur et intérieur, la guerre

chez Vigny est donc moins un enjeu de représentation que l'une des formes d'expression du dynamisme individuel et collectif, caractéristique de la modernité post-révolutionnaire, dont elle fournit un modèle d'intelligibilité. Et c'est dans le mouvement même du langage que tout se joue : le mouvement que représente la guerre n'est pas seulement, pour Vigny, ce que l'on représente et ce que l'on pense, mais ce à partir de quoi l'on pense. »

« Ce à partir de quoi l'on pense » : formule qui, si on veut bien l'entendre dans la largeur de ses significations, est d'une portée qui dépasse le point de vue du seul Vigny. À s'en tenir au seul plan linguistique, la langue des armes et de la guerre, au-delà de sa technicité, est aussi un lieu symboliquement fort où se disent les héritages revendiqués – ou refusés, les identités déchirées et les solidarités découvertes.

L'évolution de la langue militaire allemande après 1918

Gérard Reber

Université Paris-Sorbonne

Les règlements datant de la *Reichswehr* (*Führung und Gefecht*, 1921-1923) et de la *Wehrmacht* (*Heeresdienstvorschrift*, règlement de l'armée de terre HDv 300/1, 1936), et naturellement aussi les règlements antérieurs, ne contiennent pratiquement pas de définitions. Il est précisé seulement que d'éventuelles modifications requièrent l'assentiment du chef d'état-major. Les règlements de la *Bundeswehr* en revanche, et en particulier ceux de l'armée de terre et ceux qui concernent l'ensemble des armes de l'armée de terre (*Zentrale Dienstvorschriften*), définissent un certain nombre de concepts, notamment des concepts tactiques qui sont propres à la langue militaire ou bien qui, parmi d'autres emplois, ont un sens particulier dans la langue militaire. Les règlements prescrivent impérativement l'emploi des termes (ou syntagmes) dans les limites de la définition qu'ils en donnent. La modification, l'élargissement sémantique ou le remplacement des termes définis requièrent l'autorisation expresse des plus hautes autorités militaires. De plus, les différents règlements de l'armée de terre constituent aujourd'hui un système hiérarchisé. En effet, les définitions du règlement HDv 100/900 (*Führungsbegriffe*, « Concepts de commandement ») sont considérées comme fondamentales pour les autres règlements, dans la mesure où elles portent sur des concepts militaires. Enfin, tous les règlements des trois armées (terre, air, mer) s'inscrivent aujourd'hui dans le cadre plus vaste que constitue l'Alliance atlantique. Il résulte de cette prise en compte des dispositions et règlements de l'OTAN, notamment par le Commandement de l'armée de terre, que les forces armées allemandes sont

aujourd'hui étroitement imbriquées avec celles de l'OTAN, voire intégrées dans ses structures, et que les définitions adoptées par l'OTAN ont nécessairement une répercussion importante sur les définitions allemandes.

L'effondrement de l'armée allemande en 1918 a entraîné la réduction, ou la disparition, de certains termes et syntagmes pour diverses raisons : disparition des réalités désignées (armes, unités, fonctions et grades, matériels), changements d'ordre tactique, connotations ou, plus généralement, remplacements par de nouvelles désignations.

Le terme *Kommandogewalt* désignait jadis le pouvoir de commandement, assumé en Prusse par le roi et par lui seul. La constitution de l'État prussien de 1850 précisait que les affaires militaires relevaient uniquement du souverain et qu'elles étaient soustraites à l'influence parlementaire. Les actes de commandement (*Akte der Kommandogewalt*) n'étaient pas, dans la pratique, contresignés par le ministre de la guerre, qui n'en assumait donc pas la responsabilité. Le terme *Befehlsgewalt* désignait soit la responsabilité opérationnelle soit, plus généralement, le pouvoir de commandement. *Kommandogewalt* et *Befehlsgewalt* désignaient tous deux, et désignent encore aujourd'hui, la responsabilité opérationnelle ou le pouvoir de commandement. Toutefois, et déjà sous la République de Weimar, l'usage s'est établi d'opérer une distinction entre les termes *Befehl* (ministre) et *Kommando* (général). La création du syntagme *Befehls- und Kommandogewalt* visait à souligner l'étroite subordination de tous les officiers au ministre de la guerre, donc au pouvoir politique. C'est aujourd'hui le ministre de la Défense, ou le chancelier en cas de conflit, qui est le seul détenteur de ce pouvoir. Cette autorité de commandement concerne également les forces engagées hors du territoire allemand, dans le cadre des opérations dites extérieures.

L'intégration de la *Bundeswehr* dans un système de défense collective signifie-t-elle que les forces armées allemandes seraient autorisées à participer, sans discrimination, à toutes les opérations et interventions décidées dans le cadre de ce

système ? Or leur attitude est uniquement défensive. La rupture avec le passé est alors évidente ; et cette rupture se traduit par des modifications notables sur le plan linguistique, en ce qui concerne notamment la politique de sécurité, l'analyse des menaces et des risques et les nouvelles actions en faveur de la paix. Dans son arrêt de 1994, la Cour constitutionnelle fédérale avait approuvé l'argumentation de l'un des requérants qui avait invoqué l'article 87a, alinéa 2, de la Loi fondamentale : « En dehors de la défense, les forces armées ne doivent être engagées que dans la mesure où la présente Loi fondamentale l'autorise expressément. » Elle avait souligné le caractère défensif des interventions de la *Bundeswehr*, en les opposant aux actions de la *Wehrmacht* :

Eu égard aux actions des forces armées allemandes durant la seconde guerre mondiale, on ne comprendrait pas que la constitution, réglant uniquement sur le plan intérieur l'engagement des forces armées de façon précise, dans un cadre constitutionnel, eût abandonné totalement au régime du droit international les actions extérieures si délicates pour l'Allemagne sur le plan politique.

Dans cette nouvelle perspective, le nombre des termes désignant l'attaque ou l'agression a fortement diminué depuis la création de la *Bundeswehr*. Certains termes, référant clairement à une politique offensive ou à une attitude agressive, ont quasiment disparu avec l'effondrement de la *Wehrmacht* et ne sont plus employés que dans une perspective historique ou pour désigner des réalités étrangères à la *Bundeswehr*, par exemple les termes *Angriffsgedanke* et *Angriffsentwurf*, qui réfèrent à un plan offensif au niveau stratégique. Au terme *Angriffsgeist* étaient souvent associés des qualificatifs qui le mettaient plus encore en relief : *Erziehung der Truppe in frischem Angriffsgeist*, « insuffler à la troupe un esprit agressif et joyeux » (*Oberste Heeresleitung*, « commandement suprême de l'armée de terre », documents 1918). Le terme *Angriffsoperation* réfère à une attaque de grande envergure, et le terme *Angriffsunternehmung* à une action de plus ou moins grande portée dont l'attaque était la composante essentielle. Les termes *Angriffsstreifen* et

Angriffsfeld désignent l'un la zone dans laquelle se déroulait l'attaque et l'autre le champ de bataille. Il est intéressant de noter que les termes employés aujourd'hui, *Gefechtsstreifen* et *Gefechtsfeld*, sont plus proches des termes français correspondants : « zone de combats » ou « zone d'action », « champ de bataille ». L'élément *Angriff* a disparu de même du terme *Angriffsschlacht*, qui référerait à un ensemble de combats interarmes au niveau opératif : *Die Angriffsschlacht erstrebt den taktischen Einbruch und schliesslich den hieraus sich entwickelnden operativen Durchbruch*, « la bataille offensive vise la rupture tactique, puis la percée opérative qui en résulte ». On peut noter que plus tard d'autres termes, référant notamment aux confrontations de la guerre froide et aux menaces de la guerre nucléaire, se sont estompés progressivement et ne figurent plus, par exemple, dans les règlements les plus récents. Ainsi le terme *Angriffsgefecht*, combat offensif, employé encore dans les premiers temps de la *Bundeswehr* (règlement de l'armée de terre, 1962), a disparu à mesure que s'éloignait le spectre de la confrontation et de la guerre froide.

Les termes *Angriffsgliederung*, *Angriffsstaffel*, *Angriffsspitze* réfèrent aujourd'hui à l'articulation, au dispositif et aux échelons constituant le dispositif. Leur usage tend à se généraliser, tandis que se raréfie l'emploi du terme *Angriffswelle*, tout comme en français l'expression « vague d'assaut » par rapport à « échelon » (premier échelon ou échelon d'attaque, et second échelon). Le terme *Angriffskraft* réfère à une action en force, et la diminution de sa fréquence d'emploi au profit du terme *Angriffsschwung*, « élan de l'attaque », montre que la dynamique du combat gagne en importance. L'emploi du terme *angriffsweise* (adjectif ou adverbe) s'estompe progressivement, au profit d'autres termes comme *Gefechtsaufklärung*, « reconnaissance offensive », qui a remplacé le syntagme *angriffsweise Aufklärung*. En revanche, le terme *Angriffserfolg*, « succès de l'attaque », est encore et communément employé, l'élément *Erfolg* n'ayant en effet aucune connotation belliqueuse. Cette évolution et le choix des termes soulignent le caractère exclusivement défensif de la politique

militaire conduite aujourd'hui par le gouvernement fédéral. Pour preuve aussi la création du terme *Hinlänglichkeitsregel*, règle de suffisance découlant des effectifs militaires nécessaires pour assurer une défense suffisante. Si la défense n'exclut pas l'attaque ou la contre-attaque, comme le concédait au demeurant Jean Jaurès lui-même (*L'Armée nouvelle*, Paris, J. Rouff, 1911), défenseur ardent de la guerre défensive mais isolé face aux stratèges et hommes politiques français de son temps, il n'en reste pas moins que l'Allemagne se refuse à mettre en œuvre des moyens dont l'ampleur serait sans commune mesure avec la seule défense de ses intérêts vitaux.

Les termes *Heeresgruppenkommando*, « commandement de groupe d'armées », *Armee(ober)kommando*, « commandement d'armée », ne sont plus en usage. En effet, les niveaux de commandement qu'ils désignent n'existent plus au sein de la *Bundeswehr*. Le terme *Oberkommando* désignait au temps de la *Reichswehr* et de la *Wehrmacht* le commandement suprême des forces armées ainsi que le commandement supérieur de chacune des trois armées: *Oberkommando der Wehrmacht* (OKW), *Oberkommando des Heeres* (OKH), *Oberkommando der Luftwaffe* (OKL) et *Oberkommando der Marine* (OKM). Ces syntagmes ont disparu avec l'effondrement du Troisième Reich, en raison même de leur connotation. Les commandements *Oberkommando des Heeres* et *Oberkommando der Marine* existaient depuis longtemps déjà, ce dernier par exemple depuis 1859 jusqu'à sa dissolution en 1899 et son remplacement par *Admiralstab*. Le syntagme *Oberkommando der Marine* a été repris par la *Reichswehr*. Le terme *Oberkommando* désignait aussi avant 1945, tout comme *Armeekommando*, le commandement d'une armée. *Generalkommando*, ou *Korpskommando*, désignait l'état-major d'un corps d'armée. Seules ont subsisté les désignations de commandements du niveau corps d'armée et au-dessous: *Korpskommando*, *Divisionskommando*, *Brigadekommando*.

Toutefois, de nouveaux syntagmes ont été constitués sur la base du terme *Oberkommando*: *Streitkräfteoberkommando*, *Teilstreitkraftoberkommando* (*Teilstreitkraft* = chacune des

trois armées – terre, air, mer), *Alliiertes Oberkommando in Europa*, « commandement allié en Europe ». Le terme *Brigadekommando*, qui n'était pratiquement plus employé au temps de la *Wehrmacht*, est réapparu au sein de la *Bundeswehr*, tandis que les deux termes *Divisionskommando* et *Korpskommando* se sont maintenus, de même d'ailleurs que les termes *Divisionstruppe*, « éléments organiques de division », et *Korpstruppen*, « éléments organiques de corps d'armée ». Le terme *Generalkommando*, concurrencé par *Korpskommando*, a disparu mais l'officier général commandant un corps d'armée est encore désigné aujourd'hui par le syntagme *Kommandierender General*. L'abréviation KG est d'ailleurs employée couramment : *der KG* (par ex. de l'Eurocorps).

Après la création de la *Bundeswehr* en 1956, les syntagmes *Oberkommando der Marine* et *Oberkommando der Luftwaffe* ont été remplacés par de nouveaux termes : *Marineführungskommando*, « commandement opérationnel de la marine », et *Luftwaffenführungskommando*, « commandement opérationnel de l'armée de l'air ». Le terme correspondant pour l'armée de terre, *Heeresführungskommando*, « commandement opérationnel de l'armée de terre », n'est apparu que bien plus tard, en 1994. Quelle en a été la raison ? La marine et l'armée de l'air avaient des volumes relativement réduits. Aussi un commandement opérationnel unique s'était-il imposé d'emblée pour chacune de ces armées, d'autant plus que leur intégration dans l'OTAN s'était faite dès les débuts de la *Bundeswehr*. Depuis le milieu des années 1990, l'armée de terre doit prendre en compte une dimension nouvelle, représentée par les opérations extérieures. Ces opérations ne relèvent pas nécessairement de l'OTAN et doivent pouvoir être conduites dans le cadre d'autres organisations (ONU, UEO). Il a donc fallu créer un centre opérationnel unique pour l'armée de terre. La création du terme *Führungszentrum*, « centre opérationnel », répond de même, au niveau de l'ensemble des forces armées, à ces besoins nouveaux. Le syntagme *Führungsstab der Streitkräfte* (FüS) ne désigne pas lui-même un état-major opérationnel, comme le montre le

syntagme français correspondant (« état-major des armées »). Le mot *Führung* n'a donc pas le même sens dans les deux cas. Le terme *Führungsstab* date de la *Wehrmacht*.

Pour ce qui est des armées et des différentes armes de l'armée de terre, certaines formations n'ont eu qu'une durée éphémère. C'est essentiellement au niveau des différentes armes que se sont produits de nombreux changements, provoquant la disparition de multiples désignations, notamment dans l'artillerie, la cavalerie, le génie et le train. Ont ainsi disparu le terme *Luftschifftruppe* ou *Luftschiffertruppe(n)*, qui désignait une arme ou unité créée en 1894. Les termes *Kampfartillerie*, « artillerie de combat », *Angriffsartillerie*, « artillerie d'attaque », *Fussartillerie*, « artillerie de défense », désignaient diverses composantes de l'artillerie aujourd'hui disparues. Tous les termes et syntagmes relatifs à la cavalerie ont disparu de même : *Heereskavallerie*, « cavalerie de l'armée de terre », *Kavallerieverband*, « formation de cavalerie », *Kavalleriedivision*, « division de cavalerie », *Kavalleriebrigade*, « brigade de cavalerie », *Reiterzug (Regimentsreiterzug)*, « peloton (régimentaire) de cavaliers ». D'une manière générale, aucune désignation n'a survécu à la réalité désignée. C'est ainsi qu'ont disparu, tout au moins dans le cadre de la *Bundeswehr*, tous les termes évoquant une tradition : *Kavallerie*, *Reiter* et leurs composés (*Husaren*, etc.). Certains termes ne désignent plus que des armes, unités ou services d'armées étrangères, par exemple *das Infanterieregiment des Korps*, « le régiment d'infanterie du corps d'armée » (RICA, FR).

Tous les termes composés sur *Gendarmerie* ont disparu : *Feldgendarmerieverband*, « formation de gendarmerie de campagne », *Feldgendarmerietrupp*, « peloton de gendarmerie de campagne », *Gendarmerie-Brigade*, *Gendarmerie-Regiment*, *Gendarmeriekorps*, qui désignaient, dans les zones occupées pendant la première guerre mondiale, des unités spécialement créées pour l'administration de ces régions.

Dans le génie, certains termes comme *Ingenieur- und Pionierkorps*, « corps des ingénieurs et des sapeurs », ou *Heeres-Pionier-Brigade*, « brigade du génie de l'armée de terre »,

ont également disparu. Le terme *Armierung*, encore en usage aujourd'hui dans la marine au sens d'armement d'un navire, ne l'est plus dans le génie : *Armierung einer Festung*, « armement d'une forteresse » (ensemble des mesures prises pour la remettre en état de défense).

Les termes formés sur le mot *Train*, dans le sens qu'a ce mot en français, ont disparu, le mot *Train* lui-même n'étant plus employé depuis 1918 au sein des forces armées allemandes : *bespannte Trainformationen*, « formations tractées du Train », *Brückentrains*, « unités de pontage ». Les termes *Arbeitsgruppen*, *Arbeitskommando*, *Arbeitsoldaten* désignaient des unités, formations et soldats appelés à réaliser des travaux de construction.

Quant à l'infanterie, nombre de termes ont disparu eux aussi. Pendant la première guerre mondiale, *Ausfallkorps* désignait un corps d'armée brisant ou destiné à briser un encerclement. Le terme *Angriffsdivision*, « division d'attaque », comme aussi le terme *Angriffsbrigade* (inconnu du temps de la *Wehrmacht* et réapparu lors de la création de la Bundeswehr) figurent encore dans le règlement HDv 100/100 de 1962, mais non plus dans celui de 1987. Le terme *Marinedivision* avait désigné en 1914 une division nouvellement créée pour soutenir l'armée de terre qui était engagée en Belgique et qui progressait en direction d'Anvers. Cette division devint, le 3 novembre 1914, un corps de marine (*Marinekorps*), dissous le 1^{er} février 1919. Le terme *Infanterie-Brigade* remonte à 1818, lorsque les brigades d'alors furent transformées en divisions et que furent constituées, au sein des nouvelles divisions, des brigades d'infanterie et des brigades de cavalerie (*Infanterie- und Kavalleriebrigaden*).

Dans les transmissions, certains matériels n'étant plus employés, les termes désignant les unités qui les utilisaient ont disparu : ainsi par exemple le terme *Gegenblinkmeldestelle*, ballon utilisé comme moyen de capter les informations communiquées par signaux depuis le front.

En matière de logistique, dans les *Nachschubverpflegungsstellen*, « centres de ravitaillement du territoire national », étaient

effectués les achats de subsistances livrées, par l'intermédiaire de l'« Office du ravitaillement » (*Nachschubverpflegungsamt*) et le « centre de regroupement des subsistances » (*Nachschubsammelstation*), vers les magasins d'armée et de campagne. La *Aufmarschabteilung*, « division des mouvements », dirigée par le général Ludendorff de 1908 à 1912, a disparu elle aussi, tout comme les termes *Automobilkorps* ou *Automobil-Corps*, « corps automobile », et *Eisenbahnregiment*, « régiment de chemins de fer ». Dans l'intendance, les termes *Intendant*, *Intendantur* et tous leurs composés ont disparu, par exemple *Divisionsintendant*, « intendant, directeur de l'intendance divisionnaire ». De nombreux autres termes ont aussi disparu en matière de santé : *Divisionspferdelazarett*, « hôpital divisionnaire de campagne pour chevaux », *Armee-Sanitäts-Kompanie*, « compagnie sanitaire d'armée », *Sanitäts-Kraftwagen-Abteilung*, « détachement d'ambulances », *Armee-Feldlazarett*, « hôpital de campagne d'armée ».

Les termes (*Korps- und*) *Etappenchef*, *Etappenkommandant*, « commandant de zone arrière », ont disparu ne fût-ce qu'en raison de la disparition du terme *Etappe*, comme aussi d'autres termes qui désignaient des fonctions déterminées : *Gasoffizier*, « officier chargé de la gestion des gaz de combat », *Bureauoffizier*, « officier adjoint », *Waffenmeisterunteroffizier*, « sous-officier armurier », *Feldgendarmierieoffizier*, « officier de la Feldgendarmierie », *Offizieraspirant*. Certains termes comme *Berittensein* (« avoir la propriété d'un cheval ») ou *Berittenmachung* (« mise à disposition d'un cheval ») réfèrent à la qualité de cavalier comme condition préalable à l'attribution d'un poste déterminé. Par décision du chef d'état-major de l'armée de terre relative à l'aptitude des officiers à monter à cheval, l'obligation faite aux officiers de mettre à disposition leurs propres chevaux fut supprimée en règle générale avec effet au 1^{er} avril 1920. Des chevaux de service furent communément affectés dès lors aux officiers ou aux fonctionnaires.

Dans le domaine des forces aériennes, le terme *Luftschiffer-Detachment*, « détachement d'aérostiers », a désigné l'un des

deux détachements improvisés d'aérostiers créés à Cologne le 31 août 1870 et dissous aux portes de Paris le 10 octobre de la même année. Quelque temps plus tard, le 9 mai 1884, a été constitué un « *Ballon-Detachement* ». Cette formation a été rattachée le 1^{er} mai 1886 au régiment de chemins de fer (*Eisenbahn-Regiment*) sous la désignation *Luftschifferabteilung*, « unité d'aérostiers ». Divers organismes et unités ont encore été constitués dans ce domaine à la veille et au cours de la première guerre mondiale : *Luftschifferkompanie*, « compagnie d'aérostiers », *Festungsluftschifferkompanie*, « compagnie d'aérostiers de forteresse », *Feldluftschifferkompanie*, « compagnie d'aérostiers de campagne », *Kommando der Feldluftschiffahrtsschule*, « commandement de l'école des aérostiers de campagne », *Kommando der Luftschifftrupps*, *Luftschiffhäfen und Militärgasanstalten*, « commandement des unités d'aérostiers, des aéroports et des installations de gaz militaires » (créé le 12 décembre 1916 et dissous le 3 septembre 1917).

Beaucoup de termes d'origine française désignant des unités ou services ont disparu pendant ou dès avant la première guerre mondiale en même temps que disparaissaient ces unités et services, sans qu'ils aient été réutilisés pour désigner éventuellement des réalités nouvelles. Ces unités et services avaient souvent été constitués sur le modèle français, notamment après les conquêtes napoléoniennes : *Gendarmerie*, *Füsilier / Grenadier*, *Intendant / Intendantur*, *Ingenieur* (génie), *Train*, *Quartiermeister*, *Patrouille*, et de nombreux composés de tous ces termes. Leur disparition, parfois progressive jusqu'en 1945 (*Gendarmerie*), et l'absence de transfert des termes qui les désignaient ont constitué une césure après une longue période marquée par l'influence française tant sur le plan de la langue que sur celui des concepts.

Certaines désignations ont disparu en raison de leur connotation. C'est le cas notamment des termes et syntagmes relatifs à l'entraînement et à l'esprit des combattants : *die bewährte Angriffsfreudigkeit der Infanterie*, « l'enthousiasme mainte fois attesté de l'infanterie dans l'attaque » (documents

OHL, commandement de l'armée de terre, 1918); *in schärfstem Angriffsgeist*, « dans un esprit offensif très marqué » (*ibid.*). Ce terme a d'ailleurs été repris par l'armée populaire de RDA : *Erst wenn der Soldat immun gegenüber allen negativen Einflüssen von aussen sei, könne sich in ihm ein hoher Angriffsgeist entwickeln*; « il faut d'abord que le soldat soit immunisé contre toutes les influences négatives externes avant que ne puisse se développer en lui un esprit très offensif »... Ou encore : *Der Vorwärtsdrang der Infanterie, ihre Marschfähigkeit, Ausdauer und Opferwilligkeit*; « le désir qu'avait l'infanterie d'aller à l'assaut, son aptitude à la marche, son endurance et son sens du sacrifice ».

Sur le plan psychologique, de nombreux termes ne sont plus en usage depuis la création de la *Bundeswehr*, décidée manifestement à rompre avec le passé. Ainsi par exemple *vaterländischer Unterricht*, expression qui avait remplacé en 1917 le terme *Aufklärungsdienst*, au sens de « service moral », « service d'information », dont les autorités d'alors avaient estimé déjà qu'il avait une connotation négative.

Pour ce qui est des commandements supérieurs, la connotation liée à certains termes ou syntagmes n'a pas affecté durablement leurs éléments constituants. La disparition du terme *Wehrmacht* a entraîné, bien naturellement, celle du syntagme *Oberkommando der Wehrmacht* (OKW), mais non pas de l'élément *Wehr*. Pour preuve les termes *Bundeswehr*, *Wehrbereich / Wehrbereichskommando* (WBK). *Wehrbereich* désigne une région militaire, tandis que le mot *Verteidigung* a été retenu pour constituer les syntagmes désignant les niveaux inférieurs : *Verteidigungsbezirkskommando*, « commandement de district de défense » / *Verteidigungskreiskommando*, « commandement de cercle de défense ».

Le mot *Führer* n'est pratiquement plus utilisé que dans la langue écrite, et à quelques exceptions près seulement en composition ou dans un syntagme, par exemple dans le cadre de certaines définitions. *Wer Soldaten zu führen hat, wird als Führer der von ihm geführten Soldaten bezeichnet*, « quiconque a la mission de conduire une troupe est désigné comme chef de la

troupe qu'il conduit » (règlement 100/900, 1977) ; *Einheit: unterste militärische Gliederungsform, deren Führer Disziplinargewalt hat*, « l'unité est la plus petite forme d'articulation militaire dont le chef dispose du pouvoir disciplinaire » (100/900, 1990). L'aire sémantique du mot *Führer* s'est considérablement réduite. Tous les composés ont disparu, à l'exception de *Zugführer*, « chef de section ». Les termes *Regimentsführer*, *Bataillonsführer*, *Kompanieführer* ont été remplacés par *Regimentskommandeur*, *Bataillonskommandeur* et *Kompaniechef*. De même, les syntagmes *der vorgesetzte Führer*, *der unterstellte Führer*, *der obere Führer*, *der untere Führer* et *der mittlere Führer* (ce dernier syntagme n'était utilisé qu'au temps de la *Reichswehr*) ont disparu. Seuls sont employés actuellement des syntagmes référant à un niveau précis, opératif ou tactique : *der operative Führer*, *der taktische Führer*, ou bien des syntagmes désignant des fonctions très précises, par exemple dans le domaine du génie : *der Führer des Sprengkommandos*, *der Führer des Sprengsicherungskommandos*, « le chef de l'équipe de mise à feu », « le chef du détachement de protection ». Il arrive, mais très rarement, que le mot *Führer* soit employé seul. *Der Führer wird wechselnd eingeteilt (Einzelkämpfer)*, « les membres du commando assument à tour de rôle la fonction de chef ».

Si certains termes ou syntagmes ne sont plus employés en raison de leur connotation, celle-ci n'a cependant pas affecté durablement leurs éléments constituants. Les syntagmes *Oberkommando des Heeres*, « commandement supérieur de l'armée de terre », *Oberkommando der Marine* et *Oberkommando der Luftwaffe* ont disparu et ont été remplacés par les syntagmes *Führungsstab des Heeres*, *Führungsstab der Marine* et *Führungsstab der Luftwaffe*, auxquels est venu s'ajouter le syntagme *Führungsstab der Streitkräfte*. Ces états-majors auraient pu être désignés par *Stab des Heeres* etc., sur le modèle par exemple des expressions françaises « état-major de l'armée de terre », « état-major de la marine », « état-major de l'armée de l'air », « état-major des armées ». Si le choix s'est porté sur les syntagmes *Führungsstab des Heeres* etc., c'était

pour marquer l'importance de ces nouveaux états-majors, qui constituent en même temps des départements ministériels. Or, deux raisons auraient pu justifier le rejet du terme *Führungsstab*. Un commandement opérationnel relevant directement de l'*Oberkommando der Wehrmacht* avait été créé en 1938 sous le nom de *Wehrmachtführungsamt* puis de *Wehrmachtführungsstab* (ou *Wehrmacht-Führungsstab*) de 1940 à 1945. D'autre part, le mot *Führung* réfère, non pas à un état-major, mais à un commandement opérationnel. Tel est d'ailleurs le sens qu'il a aujourd'hui dans les syntagmes *Heeresführungskommando*, « commandement opérationnel de l'armée de terre », *Marineführungskommando*, *Luftwaffenführungskommando* et, de création relativement récente, *Führungszentrum der Bundeswehr*, « commandement opérationnel de la Bundeswehr ».

Le rétrécissement de l'aire sémantique d'un terme peut aussi résulter de la spécialisation à laquelle tend la langue militaire. Le terme *Artilleriegefecht* n'est plus employé que dans la marine. En effet, dans l'armée de terre, le mot *Gefecht* réfère aujourd'hui au combat interarmes. Les termes *Fliegerabwehr* et *Flugabwehr* différaient seulement, jadis, par l'importance des moyens antiaériens mis en œuvre, *Flugabwehr* référant plutôt aux armes de gros calibre. Le terme *Fliegerabwehr* ne désigne plus aujourd'hui qu'un aspect précis de la défense aérienne, à savoir les mesures que doivent prendre en permanence toutes les unités pour assurer leur propre sûreté et leur sûreté réciproque face à la menace aérienne ; en font partie les mesures de protection contre les avions telles la dispersion, la mise à l'abri, le camouflage et la déception, l'observation de l'espace aérien ainsi que la lutte contre les aéronefs et les parachutistes en vol, avec toutes les armes disponibles à cet effet (règlement 100/900, 1990). Le terme *Fliegerabwehr* correspond donc à ce qu'on appelle en français la défense antiaérienne toutes armes (LATTA), par opposition aux moyens de l'artillerie sol-air (ASA).

Dans le domaine de la logistique, certains termes et syntagmes relatifs à l'évacuation notamment des blessés, des malades, des prisonniers ont disparu : *Verwundetenabschub*,

Krankenabschub, Abschub der Bevölkerung. Le terme *Abschub* ne réfère plus qu'à l'évacuation des matériels. Outre une plus grande précision, la restriction sémantique de ce terme présente un autre avantage: elle permet d'éviter une connotation négative en ce qui concerne les malades et blessés ainsi que les populations civiles.

Les changements d'ordre tactique ont entraîné eux aussi, mais dans une moindre mesure, quelques modifications. Par exemple, l'aviation légère de l'armée de terre, reconstituée progressivement après la création de la *Bundeswehr* sous le nom de *Heeresfliegertruppe*, relève actuellement du niveau corps d'armée, de sorte que les termes désignant des aéronefs ou des personnels rattachés soit à l'infanterie soit à l'artillerie ont disparu (*Infanterieflugzeug, Infanterieflieger, Artillerieflieger*).

Tandis que le terme *Angriffsgraben* était employé durant la première guerre mondiale pour désigner un boyau d'attaque dans le cadre de la guerre des tranchées, les termes *Vorneverteidigung / Vornestationierung*, « défense » / « stationnement de l'avant », réfèrent à la période de la guerre froide. Le premier, en particulier, signifiait que la défense devait commencer au plus près de la frontière étant donné l'étroitesse du territoire de l'ancienne République fédérale.

De nombreux emprunts ont été faits au français depuis l'époque napoléonienne, puis à l'anglais, surtout après la seconde guerre mondiale. Ces termes et syntagmes étrangers sont apparus pour diverses raisons: besoin de combler une lacune, influence et phénomène de mode. Certains ont disparu, remplacés plus ou moins rapidement par des termes et syntagmes allemands, pour parfois réapparaître plus tard. D'autres ont subsisté. De nombreux termes et syntagmes ont été empruntés au français, tout au long notamment du XIX^e siècle, parfois pour combler une lacune mais le plus souvent sous l'influence de la France, qui pendant longtemps avait joué un rôle éminent en Europe sur le plan militaire.

Sur le plan tactique, le remplacement des termes et syntagmes français par des désignations allemandes s'est

fait progressivement jusqu'à la première guerre mondiale et surtout pendant et après cette période. Le terme *Gros*, « le gros des troupes », était employé tant au singulier qu'au pluriel, comme l'était autrefois le terme français. De nombreux autres termes et syntagmes empruntés au français étaient en usage avant la première guerre mondiale : *Patrouille* (et ses composés *Patrouillenkette*, « ligne de patrouilles », *Pferdesammelpatrouille*, « patrouille de ramassage de chevaux », etc.), *Eskadron* (et ses composés *Eskadronskolonne*, *Eskadronsoffizier*, *Aufklärungseskadron*, « escadron de reconnaissance », etc.), *Ballon-Detachement*, « détachement d'aérostiers », *Sektion* (et ses composés *Munitionssektion*, « division des munitions », *kriegswirtschaftliche Sektion*, « division de l'économie de guerre »). Le terme *Sperrfort* désignait un ouvrage fortifié situé entre deux forts et *Sperrfortlinie* une ligne fortifiée sans gros ouvrages. Le mot *Formation* (*Maschinengewehrgruppen in lichten Formationen*, « groupes de mitrailleuses en formations légères ») a été remplacé après 1945 par *Verband*, sauf dans l'armée de l'air et la marine. La *Kulmination des Angriffs* (*Clausewitz*) constituait le point culminant, l'instant critique de l'attaque.

D'autres marques de l'influence française sur le plan de la tactique ont été la traduction de termes français et l'usage, calqué sur le français, de certains pluriels : *die Unterstützungen*, « les soutiens » (aujourd'hui, le terme *Unterstützung* n'est employé qu'au singulier), *die Waffen*, « les armes » (au sens qu'a actuellement le terme *Waffengattungen*, « infanterie », « transmissions », etc.).

Les termes empruntés au français, à l'exception de ceux qui concernaient le service de santé, se sont maintenus pratiquement jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Après 1956, lors de la reconstitution des forces allemandes, l'influence française a continué à s'exercer quelque peu. De rares termes empruntés avant 1945, notamment dans le domaine du génie, et d'autres termes référant à différents domaines s'y sont ajoutés : *Gefechtsparcours*, « parcours d'entraînement au combat », *das militärische Kräfterdispositiv*, « le dispositif

des forces militaires », *das operative Dispositiv*, « le dispositif opératif », *Agilität*, « manœuvrabilité », *validieren / Validierung*, *Roland-Sektion*, etc. Il est à remarquer que le système Roland est un système d'armes franco-allemand, d'où l'emploi de termes français. Dans le cadre de l'Eurocorps ont été créées deux expressions: « Forces d'intervention légères » (FIL) et « Forces d'intervention mécanisées » (FIM). L'emploi des deux sigles FIL et FIM, y compris dans les documents internes rédigés en allemand, semble indiquer que l'on s'efforce, face à une masse de termes (et de sigles) anglais, d'introduire dans cette grande unité supranationale quelques termes de l'une des deux premières langues officielles du Corps européen...

Depuis la création de la *Bundeswehr*, les emprunts à l'anglais ont été beaucoup plus nombreux encore que les emprunts au français. Certes, beaucoup de termes étrangers, militaires et techniques, étant les mêmes en français et en anglais, on peut légitimement se demander à laquelle des deux langues ils ont été empruntés. Il se peut aussi que l'une et l'autre aient exercé, plus ou moins simultanément, une certaine influence au gré des influences politiques et surtout en raison d'un environnement technique et technologique international toujours plus complexe.

Il existe des désignations allemandes pour les missions ou pour les tâches relevant du niveau national (par ex. *truppendienstliche Befehlsbefugnisse*) et parallèlement des expressions anglaises mentionnées entre parenthèses (*Administrative Command, Logistic Control*). Les missions et les tâches dévolues à l'OTAN sont désignées uniquement par des expressions anglaises: *Operation Command, Operation Control, Tactical Control*. La désignation anglaise est parfois la seule à être utilisée. L'état-major des armées (*Führungsstab der Streitkräfte*) précise en ces termes les pouvoirs du ministre de la Défense: *Der Inhaber der Befehls- und Kommandogewalt behält das uneingeschränkte Full Command über die deutschen Kräfte*, « le détenteur de l'autorité suprême de commandement conserve sans restriction aucune le commandement des forces allemandes » (1996).

Nombreux sont également, dans les domaines de la politique et de la stratégie comme aussi des matériels et de la technique, les syntagmes associant des éléments allemands et anglais: *Entwicklungstool*, « outil de développement », *Close-Air-Support-Einsatz*, « opération de soutien aérien rapproché », *Picket-Luftfahrzeug*, « appareil d'alerte », *Over-Ride-Fähigkeit der automatischen Flugführung*, « possibilité d'interrompre immédiatement le vol automatique », *Luftverteidigungs-Environment*, « environnement de défense aérienne ».

Dans le règlement HDv 100/900 de 1990, tous les syntagmes allemands concernant l'aéronautique sont systématiquement doublés, entre parenthèses, des syntagmes anglais correspondants. Les règlements et autres documents contiennent de nombreux syntagmes anglais, accompagnés de définitions, dont une partie constitue parfois la traduction des ces syntagmes: *Rules of Engagement*, *Selbsauferlegte Verhaltensregeln*; *Joint Operations Center*, *Gemeinsamer Gefechtsstand für Luft / Boden-Operationen*; *catastrophic kill*, *control kill*, *soft kill*, etc.

Il arrive fréquemment aussi que les syntagmes anglais soient définis, notamment dans le règlement HDv 100/900 (1990), sans que ces définitions contiennent des éléments qui puissent être considérés comme étant l'équivalent des syntagmes anglais. Ceux-ci réfèrent principalement au niveau opératif, à l'arme nucléaire et au domaine aéronautique: *Operational Command*, *Operational Control*, *Tactical Control*, *Apportionment*, *Fallout*, *Offensive Counter Air*, etc. Certains syntagmes sont doublés... de leurs équivalents allemands (entre parenthèses): *Early Entry (Anfangsoperation)*, *Interceptor (Abfangjäger)*.

L'étape ultime, en quelque sorte, est constituée par l'emploi de syntagmes anglais qui n'ont pas d'équivalent en allemand: *Das Full Command über die deutschen Streitkräfte*, *das Stealth-Flugzeug*, *das fire and forget-Prinzip*, *Forward Logistic Sites*, *Advanced Logistic Support Sites*. Notons qu'il arrive aussi, mais c'est beaucoup plus rare, que des syntagmes anglais n'aient pas non plus d'équivalent en français: *Task Force*, *Forward Looking Infrared (FLIR)*.

Remarquons enfin que les combinaisons de termes ou syntagmes allemands avec des termes ou syntagmes anglais sont très fréquentes, comme le montrent les quelques exemples suivants : *Surface-Surveillance*, *Contingency-Optionen*, *Stand-by-Kräfte*, *Combat-Reifen*, *Laser-Beam-Rider-Verfahren*, *Killer-satellitensystem*, *Data-link-System*, *Down-link Daten*, *Multi-role-Fähigkeit*, *DamagecontrolBereich*, *Hit-to-kill-Gerät* (avec explication entre parenthèses : *d.h. der Gefechtskopf zerstört das Ziel durch direkten Treffer*). Indépendamment de la présentation graphique (avec ou sans trait d'union, apposition, conservation ou non des majuscules), c'est le signe manifeste d'une intégration croissante, notamment en ce qui concerne les techniques, procédures et matériels. L'emploi de très nombreux sigles anglais sans équivalents allemands souligne encore cette forte intégration des forces allemandes dans les structures de l'OTAN, qui leur impose pratiquement son cadre.

Les forces armées allemandes, après leur reconstitution en 1956, ont donc été fortement marquées par l'influence anglo-saxonne. Elles l'ont été aussi sur le plan linguistique. Après la *Reichswehr* et la *Wehrmacht*, la *Bundeswehr* n'a de commun avec elles que la composante *Wehr*. Cela traduit d'une part la rupture avec la longue tradition qu'évoque le mot *Reich* et avec la volonté de puissance (*Macht*), et d'autre part l'attachement à une politique exclusivement défensive. Bien plus, à l'image de l'État fédéral (*Bundesstaat*) que les forces armées ont pour mission de défendre, *Bundeswehr* réfère également à la structure fédérale de ces forces armées. Le terme *Teilstreitkraft* désigne en effet chacune des armées (armée de terre, marine et armée de l'air) ; l'emploi fréquent du pluriel *Teilstreitkräfte* montre l'importance que revêt la composante *Teil* et reflète le statut d'autonomie de ces trois armées, dont les chefs d'état-major (*Inspekteur des Heeres*, *Inspekteur der Marine*, *Inspekteur der Luftwaffe*) sont directement subordonnés au ministre fédéral de la défense et sont ainsi sur le même rang que le chef d'état-major des armées (*Generalinspekteur der Bundeswehr*), encore qu'une certaine primauté ait été conférée tout récemment à ce dernier.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFÉU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de
la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-EPHE), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de
rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne), Secrétaire
de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Présentation	
Olivier SOUTET	7
Les traductions espagnoles de Végèce et Frontin au xv ^e siècle. Questions de lexique	
Hélène BIU	13
Mots de guerre et guerre de mots chez Vigny: « Je m'en lave les mains, lavez vos noms »	
Sophie VANDEN ABEELE-MARCHAL	41
<i>L'Argot de la guerre</i> d'Albert Dauzat, un siècle après	
Joëlle DUCOS	63
La première guerre mondiale et les langues régionales en France	
Aviv AMIT	89
L'évolution de la langue militaire allemande après 1918	
Gérard REBER	107
Le croate et le serbe entre deux terminologies militaires	
Samir BAJRIĆ et Dubravka SAULAN	125
Résumés / Abstracts	143

